



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

Premier ministre: service d'information et de diffusion

Question écrite n° 38229

### Texte de la question

M Jacques Bompard attire l'attention de M le Premier ministre sur la publication, par son ministère, de Media SID Depuis 1982 le quotidien Present demande a ce que Media SID fasse son travail en integrant dans sa rubrique de la presse quotidienne ce journal qui represente a lui seul le courant de pensee de la droite catholique francaise. Depuis sept ans le service d'information et de diffusion du Premier ministre refuse le droit a l'expression au journal Present. Il commet ainsi chaque annee une escroquerie en omettant volontairement ce grand journal de l'opposition nationale dans son « aide-memoire de la presse ». Il lui demande s'il compte imposer a ses services le respect de la democratie et de la liberte.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bompard Jacques](#)

**Circonscription :** - FN

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 38229

**Rubrique :** Ministeres et secretariats d'etat

**Ministère interrogé :** Service du Premier Ministre

**Ministère attributaire :** Premier Ministre

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 mars 1988, page 1210